



CODESRIA



CODESRIA

13

ʔmɛ

Assemblée générale
General Assembly
Assembleia Geral
الجمع العام الثالث عشر

L'Afrique et les défis du XXIème siècle
Africa and the Challenges of the Twenty First Century
A África e os desafios do Século XXI

إفريقيا وتحديات القرن الواحد والعشرين

L'Afrique du Nord face à la question religieuse

Rachid Benlabbah
Université Mohamed V -Souissi

5 - 9 / 12 / 2011

Rabat Maroc / Morocco

La géographie religieuse du continent africain est en surprenante évolution. Les deux grands monothéismes continuent encore de constituer l'identité de cette géographie, cependant on remarque la montée de ce qu'on peut appeler un néo-paganisme qui revendique des sources immémoriales africaines. A cela s'ajoute la recomposition de la cartographie du monothéisme, en exemple le Soudan dont le sud est dorénavant un Etat chrétien, sans parler du Darfour. La tension au Nigéria peut un jour faire penser à la scission de l'Etat sur une base d'appartenance religieuse. Récemment, la revendication d'un gouvernement civil élu au nom de la démocratie en Egypte a éveillé au fait que la question religieuse est incontournable aussi bien au niveau constitutionnelle que politique et sociale. L'histoire actuelle nous montre que des minorités religieuses naissent ou deviennent visibles en Afrique, ce qui requiert une nouvelle vision, de nouvelles postures culturelles et des stratégies de gestion de la différence pour la moins adéquates et unanimes.

L'Afrique du Nord n'est pas en reste, l'Egypte en est un avant goût. Cette partie du continent africain n'échappera pas à la question de la diversité culturelle, voire, dans une perspective future, à la plausible revendication par l'individu de la liberté de croyance et de conscience, au nom de l'universalité des Droits de l'Homme.

Ma réflexion peut sembler anticipative, cependant elle repose sur des manifestations tangibles. En plus, le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, sans évoquer les autres pays nord africains, ont à des degrés fort différents pris conscience de cet aspect de la vie de la société. Le premier semble en phase. Il ne faut pas oublier que l'islam, selon la lecture traditionnelle, ne reconnaît la diversité religieuse que sous la définition stricte de « minorité religieuse » et de « gens du livre ». Les droits universels et les intérêts économiques (la chine et l'Inde s'approprient au fur et à mesure l'hégémonie mondiale) obligent à une redéfinition jurisprudentielle et théologique. Mon étude s'attellera à analyser ces nouvelles variables et à faire entrevoir la possibilité de consensus là-dessus.